

20. En encourageant tous les travaux qui peuvent contribuer au progrès de l'Agriculture, du commerce, de l'industrie, etc." (1).

Nous expliquerons plus tard comment nous entendons l'application de ces principes. Contentons-nous, pour aujourd'hui, de faire remarquer combien la confédération canadienne est favorablement située pour travailler à la solution de ces problèmes difficiles. Dans les grands corps politiques, le réformateur vient constamment se heurter contre le fait accompli, le droit acquis, et surtout contre les intérêts divergents de ces sociétés nombreuses. Dans notre pays toutes ces pierres d'achoppement sont encore bien petites.

Lorsque les fondateurs de la confédération firent la constitution canadienne, ils paraissent s'être attachés à restreindre autant que possible les attributions des législatures provinciales. Sir John Macdonald disait qu'en agissant ainsi, on voulait éviter une grave erreur commise alors qu'eut lieu le pacte fédératif des Etats-Unis, lequel, en voulant sauvegarder le principe de la souveraineté de chaque Etat, laissait trop faible la législature centrale. Il fallait, suivant lui, faire pencher la balance du côté opposé. C'est la crainte fondée d'une trop grande puissance accordée à la législature centrale qui fit naître à cette époque, un parti hostile à la confédération. Ni les uns ni les autres ne prévoyaient que l'axe social en se déplaçant, dérangerait tous les calculs et rendrait par cela même l'œuvre bien meilleure. Les questions nationales modernes, nous l'avons vu, sont presque toutes d'ordre économique et industriel. Dans notre pays, croyons-nous, nous possédons tous les éléments essentiels à la grande production industrielle ; nous reviendrons plus tard sur ce point. Mais la population étant encore peu nombreuse, le marché indigène et partant l'importation nécessairement limités, le tarif douanier n'aura pas, avant plusieurs années, peut-être jamais en Canada, l'influence décisive et vitale qu'elle exerça longtemps aux Etats-

---

(1) Manuel du citoyen catholique, ouvrage spécialement recommandé par NN. SS. les Evêques de la Province de Québec.